

Associations de promotion de l'égalité des chances et quartiers populaires : quelles redéfinitions des inégalités socio-éducatives ?



**Mardi 6 octobre 2026
18h-20h**

Amphithéâtre Jaboulay
Campus des Berges du
Rhône
Université Lumière Lyon 2

Entrée gratuite sur inscription
Salle accessible aux personnes à
mobilité réduite

Associations de promotion de l'égalité des chances et quartiers populaires : quelles redéfinitions des inégalités socio-éducatives ?

Face au constat d'une **reproduction à l'école des inégalités** sociales, ethniques et territoriales dans les quartiers populaires (462 970 habitants et habitantes, réparties sur 145 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville en Auvergne Rhône-Alpes), se développent une **pluralité d'associations** qui œuvrent en complément de l'éducation nationale : mentorat, aides aux devoirs, accompagnement à l'orientation, médiation, etc.

Plusieurs analyses pointent les effets en demi-teinte de ces dispositifs privilégiant les **acteurs standardisés et répliquables** (parfois qualifiés de « start-up éducatives »), au détriment des **approches locales et militantes** (associations d'hyper-proximité, structures de l'éducation populaire).

Ce mardi de l'ESS propose de **croiser les regards de chercheuses et d'actrices de terrain** pour mieux **caractériser cette diversité associative** : Quelles **nouvelles formes d'actions** émergent au sein de l'ESS pour lutter contre les inégalités socio-éducatives dans les quartiers populaires ? Quels **effets** ont-elles sur les publics ? Comment **les habitants et habitantes des quartiers populaires** se saisissent des enjeux d'inégalités socio-éducatives ?

A l'heure où se développe une **injonction à la coopération entre familles, collectivités, associations et école** dans le cadre de politiques publiques telles les cités éducatives ou de dispositifs nationaux comme Tremplin Asso, nous discuterons les **effets de cette pluralité d'acteurs associatifs** sur l'écosystème éducatif des quartiers populaires. Vient-elle **renforcer ou délégitimer l'école publique** ? Dans quelle mesure participe-elle à la **redéfinition des inégalités socio-éducatives** ?



Associations de promotion de l'égalité des chances et quartiers populaires : quelles redéfinitions des inégalités socio-éducatives ?

Présentation des intervenantes

Lucile Desseigne est cheffe de projet innovation sociale au **booster de Saint Jean**, association villeurbannaise qui travaille avec les habitants et habitantes, les associations, les entreprises et les collectivités pour créer de nouvelles activités utiles dans les Entreprises à But d'Emploi (EBE) dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

Elle coordonne le projet **EDUCLAIR**, qui porte sur la médiation entre parents et école en QPV. Il s'agit de mener des actions d'« aller vers » pour rapprocher familles et écoles en mobilisant comme médiateurs et médiatrices des parents salariées de l'EBE habitant le quartier des Broses à Villeurbanne.

Marie-Aleth Grard est présidente honoraire d'**ATD Quart Monde**, mouvement international de lutte contre l'extrême pauvreté et rapporteure au CESE de l'avis "Une école de la réussite pour tous".

Elle a participé à la **recherche participative CIPES** (Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation), menée depuis 2019 pour expérimenter de nouveaux chemins avec et dans une vingtaine d'écoles et collèges, afin d'en finir avec les orientations scolaires pour cause de pauvreté.

Elle a coordonné en 2022 l'ouvrage ***L'Égale Dignité des invisibles. Quand les sans-voix parlent de l'école.***

Camille Hamidi est professeure en **Science politique à l'Université Lumière Lyon 2** et au laboratoire Triangle.

Spécialiste des relations associations/pouvoir public et des enjeux de marchandisation du secteur associatif, elle a co-rédigé un article en 2024 interrogeant le « succès » des associations de promotion de l'égalité des chances, à partir d'une **enquête** menée au sein de trois associations : **Télémaque, Article 1 et ViensVoirMonTaf.**

Page de Ressources

Quelques références pour aller plus loin

- ATD Quart Monde, Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation, rapport de recherche, 2026
- ATD Quart Monde - École et pauvreté, le podcast qui lutte contre le déterminisme social (4 épisodes).
- ATD Quart Monde, École et grande pauvreté : lutter contre les discriminations – Croisement de regards sur une recherche participative, 2026
- Felgerolles Alix, Hamidi Camille, Morel Lucas, Soumagbo Vianney, La néomanagériatisation prise aux mots : interroger le « succès » des associations de promotion de l'égalité des chances, Revue Française des Affaires Sociales, vol. 2 n°242, 2024.
- Genet Laurie. Des jeunesses en " cités " : approche holistique de la territorialisation des politiques éducatives au temps des cités éducatives. Thèse en Sciences de l'Éducation. Université Paris Cité, 2024.
- Grard Marie-Aleth (dir.), L'Égale Dignité des invisibles. Quand les sans-voix parlent de l'école, Éditions Quart Monde/Le Bord de l'eau, 2022
- Kirszbaum Thomas, Epstein Renaud, Cottin-Marx Simon, Balazard Hélène, Veillard Clarisse. Le tournant entrepreneurial de l'innovation sociale dans les quartiers. Rapport final. ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires). 2024.
- Site internet du Booster
- Ressources cités éducatives

Les Mardis de l'ESS

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des Mardis de l'ESS de la chaire ESS de de l'Université Lumière Lyon 2, ainsi que dans la programmation des MOTIFS de la direction Sciences et Société.

Le cycle de conférences bénéficie du soutien de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon.

La programmation du cycle est élaborée dans le cadre du comité de suivi de la chaire ESS, à partir d'un appel à idées lancé dans le réseau de la chaire.

La chaire ESS



Visitez notre site internet : [par ici !](#)

Retrouvez les comptes-rendus des Mardis de l'ESS depuis 2020 : [ici !](#)

Suivez nous [sur LinkedIn !](#)

Pour nous contacter : chaire-ess@univ-lyon2.fr

L'équipe de pilotage

Sylvain Celle, maître de conférences en économie, Isabelle Dedun Garcia Piqueras, maîtresse de conférences en gestion, Fanny Lelong, ingénieure d'études-coordinatrice et Amélie Rochas, maîtresse de conférences associée pilotent la mise en place des Mardis de l'ESS, en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe de la chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2.